

LE PARQUET, MILLE FOIS COPIÉ, JAMAIS ÉGALÉ !

L'engouement pour le parquet est tel que les autres revêtements de sols développent mille et une imitations de ce produit naturel et authentique. Mais les copies ne dépassent jamais l'original qui, seul, procure autant de plaisir !

Des apparences parfois trompeuses

Depuis des années, le parquet (photo ci-contre) est imité par les sols en vinyle. Quand ces derniers sont conditionnés en rouleaux, pas de confusion possible ! Mais ces revêtements synthétiques se développent aussi sous des formats rigides qui peuvent troubler la perception du consommateur. Certaines dalles et lames à coller, voire à clipser, rivalisent en effet d'ingéniosité pour ressembler à du bois véritable, par leur aspect décoratif mais aussi, parfois, par leur épaisseur. Il en va de même pour certains carrelages en céramique, déclinés en lames plutôt qu'en carreaux... Alors, comment faire pour s'y retrouver ?



Impressions et effets de matière

Le secret de tous ces sols « à effet bois » (« wood effect ») reste le même : les décors des lames ne sont autres que des impressions numériques. Les fabricants de sols LVT et céramique usent de moyens sophistiqués pour reproduire l'aspect du bois : panachages de photos diverses qui évitent la répétition d'une seule et même image, matière teintée dans la masse, surface structurée en relief... Au toucher, le vinyle est plutôt chaud, mais la céramique, elle, reste froide - sauf en cas de plancher chauffant... L'original (photo ci-contre) n'est toutefois jamais dépassé par la copie et tous ces artifices déployés.

Vérifier la composition des lames

Si vous souhaitez un authentique parquet, un vrai (photo ci-contre), la meilleure garantie consiste à examiner sa composition. Un parquet véritable est constitué uniquement de bois, pour une beauté et un toucher inégalables. Il ajoute de la valeur à votre intérieur. Il se patine et s'embellit avec le temps. Chaque lame est 100% unique. Les parquets massifs mesurent 12 à 23 mm d'épaisseur. Les contrecollés comportent un parement en bois massif de plus de 2,5 mm. Ils peuvent être rénovés, par ponçage et application d'une finition de protection (vernis ou huile).



LE PARQUET, MILLE FOIS COPIÉ, JAMAIS ÉGALÉ !

Au travers de la marque Parquets de France, les fabricants nationaux apportent aux consommateurs toutes les garanties légitimes de qualité et de sécurité. Ils s'engagent à long terme pour la préservation des emplois locaux en France, la promotion du savoir-faire français, l'assurance de forêts gérées durablement, des transports limités et le respect de la santé du consommateur.

HALTE AUX IDÉES FAUSSES !

Non, le parquet n'est pas réservé aux seuls logements neufs ! Il s'applique aisément en rénovation. Les lames de faible épaisseur (12 mm) ont l'avantage de pouvoir se poser sur un revêtement existant (carrelage, moquette...). La pose clipsée est rapide : les lames s'emboîtent les unes dans les autres. Le niveau de résistance à l'usure se choisit en fonction de la pièce à équiper : il doit être plus élevé dans un salon ou une entrée que dans une chambre. Les pictogrammes apposés sur les Parquets de France sont autant d'indicateurs fiables, pour un choix en toute sécurité.

Plus d'idées, plus d'infos, plus d'images :
www.parquetfrancais.org

Liens utiles :

- Les caractéristiques et performances techniques du parquet
- Choisir une couleur et un motif
- Le bon parquet, au bon endroit

